

de Jean-Baptiste Besson

L'alternance, plus qu'une alternative, un impératif

En 2015, quelque 281.000 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés soit une hausse de 2,3 % par rapport à 2014, selon la dernière étude de la Dares. Et ce sont principalement les entreprises de moins de 10 salariés qui ont été les actrices de cette dynamique retrouvée. Pourtant, l'apprentissage et, de manière plus large, les formations en alternance souffrent toujours d'un déficit de notoriété. Ce désamour se reflète dans les chiffres connus par tous, notamment lorsque l'on procède par comparaison. En Allemagne, on compte trois fois plus d'apprentis, une durée moyenne d'apprentissage deux fois plus longue. Cela se traduit outre-Rhin par un taux de chômage des jeunes trois fois inférieur à celui de la France.

Dans le cadre de mon activité professionnelle, j'ai la chance depuis quelques années d'intervenir régulièrement devant un public de jeunes alternants. J'ai ainsi compris tout l'intérêt de ce parcours de formation pour les jeunes, bien sûr, mais aussi pour les entreprises.

Pour les jeunes, tout d'abord, qui se caractérisent par une énergie et une volonté de réussir d'autant plus forte qu'ils sont confrontés au quotidien aux réalités du monde de l'entreprise. Les jeunes, au même titre que leurs parents, ont conscience des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi. Appelés très tôt à effectuer des choix de formation, ils le font souvent avec inquiétude. Se former en alternance leur offre l'opportunité de toucher du doigt la réalité du métier souhaité, une réelle expérience professionnelle et les clefs de compré-

hension du monde du travail. Les enjeux maîtrisés, ils ont désormais une envie de réussir dédoublée. La formation en alternance permet ensuite aux alternants de confronter les connaissances théoriques aux problématiques professionnelles qu'ils rencontrent dans leur entreprise. Mais elle leur permet aussi d'enrichir leur travail et par la même occasion leur entreprise par un regard neuf, rafraîchissant sur les outils professionnels, les méthodes de travail et les nouvelles technologies. Ce contrat gagnant-gagnant pour l'alternant et l'employeur est un facteur clef de succès pour toute l'économie française.

Tout cursus de formation devrait se traduire par une ou plusieurs années d'alternance.

Ces cursus en entreprise pourraient utilement remplacer les stages.

L'entreprise qui investit dans un jeune pour plusieurs années a d'autant plus intérêt à convertir, au terme de la formation, l'alternance en contrat de travail que le jeune est pleinement intégré à l'entreprise, formé à son poste de travail et conscient des enjeux du secteur. Sur-tout, il connaît et partage, et c'est sûrement l'essentiel, les valeurs et le projet de l'entreprise.

Les formations en alternance sont par la même occasion d'autant plus

énergiques qu'elles sont très souvent animées par des professionnels. Le formateur se doit d'enrichir ses interventions avec les remontées du terrain des alternants qui questionnent naturellement l'apprentissage théorique. Les cas pratiques étudiés en cours s'inspirent de la réalité des cas rencontrés par les jeunes en entreprise. Et le large éventail des formations en alternance offre aujourd'hui aux jeunes l'opportunité de se former aux métiers d'aujourd'hui comme de demain.

Alors que nous sommes entrés dans cette nouvelle ère du capitalisme cognitif, celle de l'économie de la connaissance, investir dans le capital humain défini par Schultz puis Becker, doit nous amener aujourd'hui à considérer l'alternance non plus comme une alternative mais tout simplement comme un impératif. Tout cursus de formation devrait désormais se traduire par une ou plusieurs années d'alternance, et non comme encore trop fréquemment aujourd'hui se conclure par un (des) stage(s). L'enjeu majeur, au-delà des dispositifs juridiques, des aides et incitations fiscales, est de convaincre les entreprises, les jeunes mais surtout les parents de l'intérêt de l'alternance. Les prochaines échéances électorales à venir devront aborder ce sujet avec toute l'importance qu'il mérite, si l'on veut s'attaquer frontalement au mal endémique du chômage des jeunes.

Jean-Baptiste Besson est formateur-consultant en finance d'entreprise, dirigeant depuis 2010 du cabinet Besson Conseil.